

Après l'examen :

Vous pouvez utiliser les toilettes habituelles en prenant soin de respecter les règles habituelles d'hygiène (tirer la chasse d'eau et vous laver systématiquement les mains après).

Certains lieux comportent des détecteurs de radioactivité très sensibles (aéroports, certains postes frontières, ...) que vous pourriez déclencher. Un certificat indiquant l'élément radioactif qui vous a été administré peut vous être fourni sur demande.

Aucune précaution particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris pour les enfants en bas âge et pour les femmes enceintes. Les doses d'exposition sont toujours très faibles et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.

(Sources : Site internet de la Société Française de Médecine Nucléaire (S.F.M.N))

En cas d'allaitement, **un arrêt de 12 heures est préconisé uniquement dans certains cas**. Veuillez SVP nous contacter 48h avant l'examen si vous allaitez.

7. Aspect financier

- ▶ Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).
- ▶ A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de la vidange gastrique.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin demandeur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

**PÔLE IMAGERIE MÉDICALE
SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE**

Groupe Hospitalier Sud (Haut-Lévêque)

☎ : 05 57 65 64 08 Courriel : medecine-nucléaire.hl@chu-bordeaux.fr



ETUDE DE LA VIDANGE GASTRIQUE **(Analyse des solides ou solides/liquides)**

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen scintigraphique. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

Il est très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

L'étude de la vidange gastrique utilise des rayonnements gamma

Ce système d'exploration permet de réaliser des images fonctionnelles du corps humain. Les renseignements apportés par cet examen sont souvent déterminants pour porter un diagnostic précis.

Madame, Mademoiselle, si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être veuillez le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

La quantité de médicaments radiopharmaceutiques administrée est extrêmement faible. Il n'existe pas de toxicité et les réactions allergiques sont très exceptionnelles.

La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles ou très faibles doses et correspond approximativement, comme pour les examens de radiologie, à l'exposition naturelle aux rayonnements ionisants reçue en France sur quelques mois ou années. A ce faible niveau d'exposition, aucune conséquence néfaste sur la santé n'a jamais été démontrée.

1. Nature de l'acte

Votre médecin vous a proposé une **étude de la vidange gastrique**. Cet examen a pour but de visualiser votre estomac et d'évaluer son fonctionnement en calculant le temps qu'il met pour se vider des aliments solides ou solides et liquides.

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'examen scintigraphique proposé peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter le traitement.

Refuser cet examen ne modifiera pas l'évolution de la pathologie mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement, ...).

3. Déroulement de l'acte

A votre arrivée, votre dossier sera étudié et des questions vous seront posées afin de s'assurer de l'absence de contre-indications et d'avoir d'éventuels compléments d'information sur vos signes cliniques.

Il vous sera demandé d'ingérer un repas test composé d'une omelette de 2 blancs d'œuf, de pain, de confiture, avec ingestion d'eau. Ces aliments sont marqués avec un produit faiblement radioactif qui permettra de suivre leur progression au cours du temps.

Une première série d'images sera réalisée 10 minutes après la prise du repas. D'autres séries seront réalisées à 1 heure, 2 heures et à 4 heures.

La réalisation des clichés nécessite que vous soyez debout (si possible), au contact de l'appareil. Il vous sera demandé de ne pas bouger mais vous pourrez respirer normalement. Vous devrez reprendre la même position pour chaque série d'images dont la durée est de moins de 5 minutes.

Pendant toute la durée de l'examen et entre les séries d'images, il vous sera demandé afin de ne pas fausser les résultats de l'examen :

- de ne pas boire et manger, de ne pas fumer et de rester au repos.

Votre examen nécessite un traitement informatique des images enregistrées puis une interprétation réalisée par le médecin nucléaire. Le résultat sera envoyé au médecin qui a demandé la scintigraphie.

La durée totale de l'examen est d'environ 5 heures.

4. Bénéfices escomptés

Cet examen permet de répondre aux questions que se pose votre médecin.

5. Les risques, incidents et complications

► **Cet examen ne pourra pas être réalisé si vous êtes allergique aux œufs.**

Dans ce cas, des substituts alimentaires peuvent être envisagés. Veuillez nous informer de toute intolérance aux œufs bien en amont de la réalisation de votre examen.

- Si vous êtes une femme en capacité de procréer et sans moyen de contraception tel que pilule ou stérilet, vous devez réaliser, dans les 3 jours qui précèdent l'examen, un test de grossesse sanguin et amener le résultat le jour de l'examen. Si ce test s'avère positif, nous vous demandons de contacter le secrétariat. En dehors de la grossesse, qui est une contre-indication relative, cet examen peut être réalisé quel que soit l'âge, même chez l'enfant.
- Les manifestations liées à l'ingestion du traceur sont exceptionnelles.
- Le niveau d'exposition aux rayonnements est de l'ordre de celui des examens radiologiques.

6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Avant l'examen :

- Vous devez être à **jeun depuis au moins 6 heures** avant la prise du repas test.
- Un **arrêt** des traitements gastriques antiémétiques ou prokinétiques **48 heures** avant la réalisation de l'examen est nécessaire :
 - A base de dompéridone (Motilium®, Peridys®, Oroperidys®)
 - A base de métoclopramide (Anausin métoclopramide®, Primperan®, Prokynyl LP®)
 - A base de métopimazine (Vogalène®)
- Les traitements antispasmodiques, laxatifs et morphiniques peuvent être pris.
- Si un traitement médicamenteux doit être poursuivi pendant la durée de l'examen (ex : antalgiques, morphiniques,...), pensez à apporter votre prescription et les médicaments associés le jour de votre examen.
- Si vous êtes diabétique insulino-dépendant, nous vous demandons d'apporter votre insuline afin de pratiquer l'injection de celle-ci juste avant la prise du repas test.